

Une partie de la macronie ne croit plus à l'avenir de Macron; Épidémie de plaintes contre le gouvernement; Attention aux associations de victimes du Coronavirus; La PJ s'ennuie ; Pénurie après les masques, les médicaments



Et aussi : pourquoi les assureurs n'indemnisent pas ?

Avec Gilles Klein

## Quel avenir pour Macron ?

"L'épidémie de Covid-19 force le président à revoir sa feuille de route et à abandonner nombre de chantiers et de thèmes qui devaient, selon lui, assurer sa réélection" remarque l'Express (3 pages) qui passe en revue les réformes qui pourraient être abandonnées : "Au premier rang, la "mère de toutes les batailles", celle qui a vu, jour et nuit, suer pour elle les députés de la majorité : l'iconique réforme des retraites, dont Emmanuel Macron lui-même a annoncé le report sine die lors de son allocution du 20 mars."

"L'avenir est encore bien plus sombre pour la réforme des institutions qui, selon l'entourage du président de l'Assemblée, Richard Ferrand, se révèle "mal embarquée". Baisse du nombre de parlementaires, injection d'une dose de proportionnelle, limitation à trois mandats identiques successifs... A l'aune de l'urgence de reconstruire le pays, ces retouches de la démocratie représentative, ainsi que la bataille à réengager avec le Sénat, acquis à la droite, ne semblent pas être un enjeu prioritaire." et "Il en va de même pour la réforme de l'indemnisation du chômage."

Et plus globalement, contrairement aux optimistes de la macronie, pour François Patriat, président du groupe des sénateurs LaREM l'avenir est sombre : "Le bilan sur lequel on sera jugé en 2022 sera le 'bilan corona', point ! Et la vraie question à se poser, la voici : un seul gouvernement occidental survivra-t-il à cette crise ? J'ai tendance à penser que non. Rappelez-vous Churchill : les citoyens détestent garder ceux qui leur rappellent les mauvais jours..."

## Épidémie de plaintes contre le gouvernement

Les ministres devront-ils rendre des comptes sur leur gestion de la crise sanitaire ? La Cour de Justice de la République (CJR) a déjà été saisie des dizaines de fois. Un phénomène massif, unique en Europe constate l'Obs (4 pages). "« Une nouvelle épidémie », c'est ainsi qu'au sommet du pouvoir on qualifie la frénésie judiciaire qui s'est déclarée ces dernières semaines".

Ce « virus » est bien sûr infiniment moins préoccupant que le Covid-19, mais Emmanuel Macron s'en est tout de même inquiété publiquement, le 31 mars, lors d'une visite dans une usine de masques à Angers : « Toutes celles et ceux qui cherchent déjà à faire des procès alors que nous n'avons pas gagné la guerre sont irresponsables. » Quelques jours plus tôt, Alain Finkielkraut entonnait, peu ou prou, le même refrain dans « le Figaro » : « Pour rendre la tâche de ceux qui nous gouvernent encore plus difficile, on en fait les boucs émissaires de nos peurs primaires, on les traduit devant le tribunal de la bêtise surinformée [...] ». Depuis, à chaque

---

interview, le philosophe se désole de cette recherche effrénée de « coupables » qui semble avoir contaminé la France."

## **Associations de victimes, attention aux mirages !**

" Contre l'État, les employeurs, les ministres. Il aura suffi de quelques semaines, parfois de quelques jours, pour qu'apparaissent des associations, des collectifs, des volontaires surfant sur ces angoisses et se proclamant défenseurs des « victimes du coronavirus ». Avec une réussite indéniable, Bruno Gaccio, ex-coauteur des Guignols, propose sur Internet des modèles de plaintes adaptées à chacun – personnel médical, patients... A la mi-avril, ces documents avaient déjà été téléchargés plus de 150 000 fois." constate avec méfiance l'Express (2 pages).

Il y a aussi deux associations de victimes. Coronavictimes à l'initiative de Michel Parigot, animateur du comité anti-amiante de Jussieu, depuis vingt-cinq ans. Et Corona victimes, en deux mots. Cette dernière, qui fait appel aux dons pour se financer, se présente comme apolitique, mais on y trouve le co-fondateur (avec Mélenchon) du Parti de gauche, et des militants d'extrême gauche. Ils possèdent "le nom de domaine coronavictimes.fr qui apparaît très haut dans les moteurs de recherche", et sont donc mieux placés tandis que le premier groupe, celui de Parigot, "est enregistré sous coronavictimes.net et n'émerge qu'à condition de taper l'adresse in extenso".

"Et des opportunistes vont tenter de profiter du désarroi" ajoute l'Express car "Aucune règle ne définit la notion « d'association de victimes », n'importe qui peut se déclarer comme telle." Quoiqu'il en soit : "Les procédures engagées devant la Cour de justice de la République (CJR) contre les ministres ne déboucheront sur rien avant de longues années.

## **La police judiciaire s'ennuie**

La justice et la police tournent au ralenti en France, comme d'autres services de l'État remarque l'Express : "Les enquêteurs regretteraient presque que les voyous leur donnent moins de fil à retordre. Les trafiquants de stupe vident leurs stocks auprès de rares clients, beaucoup de professionnels du cambriolage et du vol à la tire venus d'Europe de l'Est sont rentrés chez eux".

Idem côté gendarmerie : "Côté gendarmerie, des officiers de PJ ont été affectés à d'autres tâches – patrouilles ou protection de sites." Un gendarme essaie d'être optimiste : " « Nous pouvons éclipser les jours de repos et nous mettre à jour sur les procédures. » C'est déjà ça.

## **Pas de masques et... pas de médicaments ?**

"Après les masques, les médicaments ? Plusieurs médecins et pharmaciens s'inquiètent des pénuries alors que la demande mondiale explose" note l'Obs (4 pages). L'Observatoire de la Transparence des Politiques du Médicament a publié une tribune signée par 113 personnalités et 32 organisations : « Les pénuries de sédatifs ou d'antibiotiques amènent déjà à des utilisations parcimonieuses et une baisse de la qualité des soins. Sans ces médicaments, les patients vont mourir en souffrant, d'étouffement par exemple. Toute dignité sera piétinée. »

"Gilles Aulagner, en pharmacie hospitalière, explique devoir « se débrouiller avec 900 à 1 000 ruptures de stocks par an. On est obligés de gérer les stocks à flux tendu, et on nous dit d'ailleurs "Ne faites pas de stocks", pour des raisons financières. »"

Bruno Bonnemain, pharmacien, président de l'Académie nationale de pharmacie ajoute : « Dans les années 1980, 20 % des substances actives étaient produites en Chine et en Inde ; aujourd'hui c'est 80 % ».

## **Olivier Véran est plus que bien vu**

Nommé ministre de la Santé, "A son arrivée, il est sidéré quand il découvre l'état des stocks de masques et les lourdeurs de l'administration" portrait louangeur d'Olivier Véran dans Paris Match (6 pages) devenu une des personnalités préférées des Français, il est en numéro 3, selon le baromètre Ifop pour Paris Match : " A 20 ans, pour payer ses études, il fut aide-soignant dans un Ehpad. Véran se rappelle encore les « sacs de couches, les blattes par terre, l'insecticide qu'il fallait pulvériser sur le sol », mais aussi les « sourires merveilleux des mamies ». Lui qui sait comme la solitude peut être fatale a poussé pour que, malgré le coronavirus, les visites soient de nouveau autorisées en Ehpad."

## **Pourquoi les assureurs n'indemnisent pas ?**

Même avec une clause pandémie, les entreprises assurées ne touchent rien (sauf si leur assureur fait un geste, mais c'est très rare) pourquoi ? L'Express donne la réponse : "si les assureurs ne prennent pas en charge les dommages de leurs clients, ce n'est pas faute de clauses dans les contrats – certains en ont pour les pandémies –, mais parce que la décision du gouvernement de fermer les entreprises est une décision administrative et générale. « Elle n'a rien de sanitaire », martèle Florence Lustman, présidente de la Fédération française de l'assurance. Ce qui change beaucoup de choses. « Il y a eu un gros malentendu sur l'indemnisation des pertes d'exploitation », précise Jean-Laurent Granier, PDG de Generali France. « La pandémie de Covid-19 n'empêche pas les entreprises de fonctionner, c'est l'État qui les en empêche ! » insiste le dirigeant. Or, dans ce cas, « aucune garantie n'est prévue », souligne Renaud Guidée, directeur des risques chez Axa. Autrement dit : que le gouvernement assume ses responsabilités !".

## **La "bureaucratie" dénoncée**

"La crise du Covid-19 révèle les invraisemblables lourdeurs du système administratif français" constate Le Point dans un dossier de 7 pages moins lapidaire et populiste que le titre de l'article qui est aussi celui de la Une du journal "Les bureaucrates auront-ils notre peau ?".

"Depuis que le virus s'est déclaré en France, et plus encore depuis que le pays s'est claquemuré dans un strict confinement, l'extraordinaire dévouement des personnels hospitaliers – mais aussi de leur base arrière de fonctionnaires, de travailleurs et d'élus qui assurent au quotidien le fonctionnement du pays – se heurte à des lourdeurs et au mur des 400 000 normes produites au fil des

ans par une administration obèse, qu'un essaim de cellules de crise mises en place dans l'urgence, au sommet de l'Etat, s'efforce de contourner".

Certains blocages "ont été levés en un temps record, grâce à la mobilisation inédite d'un gouvernement passé en mode « combat ». Mais d'autres ont entraîné des retards tels « qu'on leur doit probablement des morts », enrage le maire d'une grande ville, également médecin, auquel l'ARS a longtemps interdit de faire tester le personnel des Ehpad, avant de changer de doctrine".

## **Coronavirus et responsabilité : les patrons inquiets**

"Redoutant une catastrophe économique, les patrons craignent aussi d'être poursuivis en justice pour non-respect des normes sanitaires" : Le Point (4 pages) parle de cette inquiétude pour le futur, et évoque la situation présente plutôt instable : le cas d'Amazon obligé par la justice de réviser ses conditions de sécurité, sans oublier le rôle des inspecteurs du travail, accusés par les entreprises d'être tatillons, et par les syndicats de laxisme.

Le Point donne un exemple édifiant celui du "centre d'appels de Teleperformance à Blagnac, 190 salariés : un inspecteur en visite sur place constate, le 19 mars, le non-respect des mesures de distanciation dans la salle de repos et une absence de nettoyage des postes de travail après chaque rotation d'équipes. Ce qui a occasionné une mise en demeure et une fermeture des locaux pour une désinfection générale, avant réouverture. Le comique de l'histoire (si l'on peut dire) est que ce centre d'appels est chargé d'informer le public sur le virus, assurant la permanence du numéro vert Covid-19".

## **Il est plus facile de confiner que de déconfiner**

Il est bien plus simple de confiner que de déconfiner : le gouvernement, qui en a bien conscience, se retrouve face à un casse-tête effroyable estime L'Obs dans son dossier (14 pages) annoncé à la Une. Un débat très sensible s'ouvre : sauver des vies ou relancer l'activité économique. Les gouvernements sacrifient-ils l'humain lorsqu'ils décident de déconfiner les habitants pour faire repartir la production ?" demande l'Obs à Thomas Philippon, professeur d'économie et chercheur à l'université de New York. Réponse : "On fait toujours des compromis entre la santé et l'économie. Cela n'a rien de nouveau. La régulation de la pollution, de la circulation pour améliorer la qualité de l'air, les limitations de vitesse, ce sont déjà des compromis entre la santé et l'activité. Lors d'une épidémie, tous les économistes sont d'accord pour dire qu'il faut laisser les médecins travailler, et que le confinement peut s'imposer".

## **Quel est le prix d'une vie ?**

Comment intègre-t-on dans un modèle le coût de la hausse de mortalité et donc le prix de la vie ? [\(un sujet qu'Atlantico a aussi évoqué\)](#) Le même Thomas Philippon répond, toujours dans l'Obs : "Ça peut paraître froid, mais on ne peut pas établir ou évaluer les politiques publiques de prévention sans définir la valeur statistique de la vie humaine. C'est vrai pour la sécurité routière comme pour la santé. Pour la France, un rapport de France Stratégie suggérerait de retenir, il y a quelques années, le chiffre de 3 millions d'euros pour une vie. Aux États-Unis, les estimations varient entre 4 et 10 millions de dollars".

## **Cinéma : pas de date de réouverture**

Le cinéma est dans le noir écrit l'Obs (2 pages) : "Le début du déconfinement, prévu le 11 mai, ne dit rien de la date de réouverture des cinémas, encore moins de celle où le public aura envie de revenir, après s'être gavé d'images sur les chaînes de télé, sur Netflix, sur Disney+, etc., et, surtout, de se cloîtrer dans une salle sans craindre la promiscuité".

## **L'Allemagne a choisi l'isolement**

"Entre la France et l'Allemagne, on ne passe plus depuis le 16 mars. Depuis que les Allemands, inquiets des ravages du Covid-19 en Alsace, ont choisi d'interdire leur territoire à leurs voisins, fermant la porte aux dizaines de milliers de frontaliers qui vivent un pied ici, un pied là. Envolée la sacro-sainte coopération. Oubliée la solidarité transfrontalière – des Français ont été la cible d'insultes et de vexations outre-Rhin. Certes, les hôpitaux allemands ont offert des lits de réanimation à quelque 150 malades français. C'est un geste généreux, mais ce n'est que cela." estime l'Express (1 page).

## **L'Allemagne et Merkel ont gagné contre le virus**

"Comment l'Allemagne a remporté la bataille du Covid-19" L'Express (8 pages) tente de l'expliquer, en soulignant que l'Allemagne a été la première à redémarrer son économie : "Trois mois à peine après l'apparition du premier cas de Covid-19, le 21 janvier, en Bavière, le gouvernement allemand a annoncé, le 17 avril, que l'épidémie était « sous contrôle ». Les taux d'infection ayant diminué « de façon significative », le pays peut désormais songer au déconfinement. Les commerces viennent de rouvrir leurs portes tandis que les établissements scolaires retrouveront leurs chers élèves à partir du 4 mai. Sauf rechute et apparition d'une deuxième vague épidémique, nos voisins d'outre-Rhin auront donc réussi à se remettre en ordre de marche plus vite que les autres grands États européens."

Un résultat obtenu par les Allemands; grâce, entre autres, à leur système de santé : "En début de crise, leurs hôpitaux comptaient 25 000 lits de réanimation – 5 fois plus que la France. Au prix d'intenses efforts, cette dernière est parvenue à doubler sa capacité – quand l'Allemagne en compte désormais 35 000".

Au passage, l'Express souligne un étonnant paradoxe, à propos d'Angela Merkel : "Alors qu'elle préparait son départ de la vie politique, la chancelière est redevenue une figure très populaire outre Rhin"

## **L'éventuelle responsabilité de la Chine**

La Chine a-t-elle provoqué la pandémie de coronavirus, via une fuite, un défaut de sécurité dans un laboratoire de Wuhan. Cité par Marianne, l'économiste Antoine Brunet, estime que d'une manière ou d'une autre, « la responsabilité de Pékin dans la crise économique mondiale à venir est engagée ». Responsable du secteur Asie à la Fondation pour la recherche stratégique, la sinologue

aussi que la question des « réparations » n'est pas illégitime. « Il faut quand même prendre la mesure de cette catastrophe, économique, sociale, humaine sans précédent. Pour les pays occidentaux, certes, mais aussi ceux du Sud, qui risquent de payer un très lourd tribut. Qu'il s'agisse d'une négligence ou d'autre chose, et même si le droit international ne sera pas d'un grand secours en la matière, le problème du coût que le reste du monde va payer est un sujet pour l'avenir. »